

TRANSMIS LE 5-10-2022
REÇU LE 5-10-2022
AFFICHÉ LE 6-10-2022
NOTIFIÉ LE 6-10-2022
PUBLIÉ LE 6-10-2022
MUNICIPALITÉ LE 6-10-2022

2022/...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION N°6

OBJET : CULTURE - JUMELAGE AVEC LA VILLE DE MLAWA (POLOGNE).

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf du mois de septembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER, Yohan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Patrick BOULLÉ

Françoise GONZALEZ : Nadine SENSE

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Sophie FERREIRA : Sabrina FORTUNATO

Hervé GALICHET : Henri FERNANDEZ

Maryem EL AMRANI : Jacques DUCROCQ

Mohamed BANNOU : Frédéric LÉPRON

Marion WERNER : Claire LE BERRE

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Françoise MENDY-LASCOT : Vincent MULOT

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

Océane USTASE : Florent BATIER.

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 septembre 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



2022/...

Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Culturel

Question n°6 du CM du 29/09/2022 - P 1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022 DÉLIBÉRATION n°6

OBJET : CULTURE - JUMELAGE AVEC LA VILLE DE MLAWA (POLOGNE).

Le Conseil municipal

VU les articles L.2121-12 et L 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Budget Communal,

VU la Loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République

VU le courrier de Monsieur le Maire en date du 10 juin 2022 adressé à la commune de Mlawa (Pologne) proposant de nouer un jumelage

VU la réponse de la commune de Mlawa (Pologne) en date du 6 juillet 2022 acceptant cette proposition,

CONSIDÉRANT que les communes de Franconville-la-Garenne et Viernheim (Allemagne) sont jumelées depuis 56 ans,

CONSIDÉRANT que la commune de Viernheim s'est également jumelée le 31 août 2019 à Viernheim, avec la commune de Mlawa (Pologne),

CONSIDÉRANT l'intérêt culturel et patrimonial de la commune de Mlawa (Pologne) et les échanges culturels et sportifs envisageables entre les deux communes,

CONSIDÉRANT que ce jumelage prolongera et renforcera le jumelage déjà engagé avec la commune de Viernheim,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commune de nouer un jumelage avec la commune de Mlawa (Pologne)

Après l'avis de la Commission Culture/ Scolaire/ Restauration/ Sport en date du 19 septembre 2022 et de la Commission Finances, Administration Générale, Santé et Intercommunalité en date du 20 septembre 2022,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil municipal

Article 1^{er} : DÉCIDE d'acter un jumelage avec la commune de Mlawa (Pologne),

Article 2 : AUTORISE M le Maire ou son représentant légal à prendre les mesures nécessaires à sa mise en œuvre, à signer tout document s'y rapportant et à régler les dépenses s'y rapportant,

Article 3 : DIT que ces sommes seront imputées sur les comptes budgétaires relatifs à la fonction 048 du budget de la commune pour le Service Jumelage.

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

À l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire
Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire

Pour Extrait Conforme

Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne

Conseiller Régional d'Ile-De-France



Yvonne Alain Verbrughe
Le 6 octobre 2022

Acte à classer**DEL29092022Q6**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-10-05T11-22-36.00 (MI240263390)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20220929-DEL29092022Q6-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : CULTURE - JUMELAGE AVEC LA VILLE DE MLAWA (Pologne),

Date de décision : 29/09/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. CultureActe : 6 - CLT - JUMELAGE MLAWA.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

6 - CLT - JUM - PJ Courrier au Maire de Mlawa - Pologne - Jumelage - français.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation
 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

6 - CLT - JUM - PJ enreg Courrier Maire Polonais.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation
 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 05/10/22 à 11:22

Date 05/10/22 à 11:22

Date 05/10/22 à 11:30

Par SADEQ Fatiha

Par SADEQ Fatiha

